

DECLARATION PREALABLE DE LA FSU Ile-de-France au Conseil consultatif régional académique de la Formation continue des adultes du 18 octobre 2021

Monsieur le Recteur de la région académique et de Paris, Madame la Rectrice de l'académie de Versailles, Monsieur le Recteur de Créteil, Madame la Déléguée régionale académique à la formation professionnelle initiale et continue

Dans ce premier Conseil consultatif de la région académique, nous représentons les personnels travaillant dans les réseaux de la formation continue des adultes de l'Éducation Nationale en Ile-de-France. Nous relayons les attentes, les questionnements et les inquiétudes de ces collègues. Au-delà des GRETA et des structures dans lesquels ils travaillent, ils souhaitent maintenant connaître et comprendre les transformations qui sont et seront induites dans leur cadre d'activité. Quelles sont les compétences et les missions au niveau régional et quelles sont celles qui demeurent au niveau des académies ? Quelles articulations depuis la DRAFPIC jusqu'au GRETA en passant par les structures académiques ? Quel part va prendre l'apprentissage dans les formations conventionnées par les GRETA ?

La FSU tient – lors de ce premier Conseil et en premier lieu - à souligner son attachement au rôle singulier et spécifique du service public dans le réseau des GRETA. Les publics les plus défavorisés et les moins qualifiés doivent avoir leur place dans ce réseau et cela, même si ces formations sont faiblement financées. Un juste équilibre entre financements publics et privés doit permettre de dégager un résultat budgétaire positif pour permettre les investissements porteurs d'avenir.

Notre deuxième atout est la proximité de nos formations dans les différents territoires de la région. Les GRETA doivent garder une autonomie et une diversification suffisante pour continuer à répondre aux spécificités des activités économiques en relation avec les territoires concernés. Un GRETA doit pouvoir afficher ses spécialités de formation pour lesquels il est attractif. La surface financière plus importante des gros GRETA, si elle semble garantir plus facilement un équilibre financier entre les différentes formations, pose de nombreux problèmes liés aux fusions notamment pour les ressources humaines et pour l'harmonisation des méthodes de gestion. Les fusions de GRETA n'ont pas toujours été une réussite, se soldant par une perte d'activité et donc en deçà des attentes. La FSU n'est pas favorable au principe d'un GRETA par département.

Les GRETA, reconnus par leurs spécialités de formation et leurs filières, sont plus attractifs sur le marché de la formation et permettent une gestion plus humaine des personnels. Dans cette organisation les fonds de mutualisation jouent un rôle de solidarité pour soutenir les GRETA qui assurent des formations moins rémunératrices ou qui rencontrent des difficultés financières.

La stratégie est donc la priorité pour la structure régionale de la Formation Continue des Adultes, elle facilite l'harmonisation entre les trois académies notamment dans ses relations avec le Conseil régional mais aussi avec d'autres partenariats. Le but est d'éviter la concurrence entre les GRETA et entre les trois académies.

Les partenariats au niveau régional demandent à être développés. En revanche la proximité et certaines spécialisations relèvent plus du niveau académique des GRETA, la FSU demande un groupe de travail en lien avec ce Conseil, sur la stratégie régionale.

D'autre part, d'importantes différences entre les trois académies existent dans la gestion des GRETA et de la formation continue, que ce soit sur la stratégie, sur la gestion financière ou sur les relations humaines. Il apparaît utile de mettre en place des principes communs aux trois académies concernant la gestion de la formation continue des adultes, la mise en place de ces principes communs doit se faire très progressivement. Par exemple, l'harmonisation des grilles salariales sur la base des missions, des fonctions et des qualifications ne peut se mettre en place que par une programmation sur plusieurs années, tout en assurant une formation des personnels leur permettant d'accorder leur qualification ou leur diplôme avec leur poste. Sur ces questions la FSU demande aussi un groupe de travail en lien avec ce Conseil.

Pour conclure, avec les personnels, nous demandons que soient éclairci le partage des responsabilités dans la formation continue entre le niveau régional et académique. Par ailleurs nous demandons un état financier des GRETA après un an et demi de crise sanitaire. En effet, pendant cette période, les organismes de formation privés ont pu bénéficier de temps partiels compensés et de contributions financières. Ces mesures n'ont pas été étendues au réseau des GRETA. Nous demandons que tous les GRETA en déficit à cause de la pandémie puissent bénéficier de mesures compensatoires aussi larges. Il en va de l'égalité entre le service public et les organismes privés sur le marché de la Formation continue.

Nous vous remercions pour votre attention et nous attendons vos réponses à toutes nos questions et demandes.

